



MODULE N°10 : PROGRAMMER LES MOBILITES

INTERVENTION	SÉBASTIEN SIMONNET, ingénieur mobilités, chef de projet, Transitec
DATE ET FORMAT	Vendredi 12 juin 2026. De 9h à 17h30. Module à distance.
PRESENTATION	Le traitement adapté des mobilités et l'insertion intelligente des fonctions et des flux associés constituent un gage indispensable du bon fonctionnement des opérations urbaines – au cœur des objectifs de transition bas carbone. La déclinaison opérationnelle des mobilités s'inscrit dans un jeu d'échelles complexe : interrogeant d'un côté les dynamiques urbaines et socio-économiques du grand territoire et les politiques publiques en matière de déplacement, et se confrontant de l'autre à la technicité des ingénieries spécialisées qui les mettent en œuvre. Les parties prenantes concernées, qu'elles soient publiques ou privées, ont quant à elles souvent des intérêts divergents, voire contradictoires. Cette complexité plaide en faveur d'une bonne prise en compte des différents leviers de la mobilité durable dès les phases préalables d'élaboration des opérations urbaines, en amont de la conception, pour explorer et mettre en œuvre des stratégies et des solutions concrètes, adaptées à chaque contexte d'intervention. A travers des exercices et des cas d'application concrets, ce module propose de montrer comment, avec quels données, outils et acteurs, la programmation urbaine des mobilités permet de définir les conditions de réussite d'un projet de mobilités adapté à l'opération urbaine et à son contexte.
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Identifier les problématiques et les contraintes spécifiques associées aux mobilités : échelles, acteurs, modes de gestion et d'exploitation Connaître les principales sources de données, indicateurs et outils d'un diagnostic efficace de l'accessibilité sur un territoire de projet Disposer de la méthode pour proposer une démarche de projet favorable à l'émergence d'une stratégie de mobilité durable adaptée à l'opération et à son contexte
PUBLIC	Chargé d'opération ou chef de projet en maîtrise d'ouvrage publique (Collectivité, Aménageur...), CAUE, EPF, ou Agence d'Urbanisme ; chef de projet ou chargé d'étude en bureau d'études ; architectes, urbanistes ou paysagistes, MOE indépendant.
PREREQUIS	Une pratique préalable dans le champ de l'urbanisme ou de l'aménagement est recommandée pour participer.
METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES MOBILISES	La formation alterne des temps d'apprentissage illustrés par la présentation d'études de cas, des temps d'échanges collectifs et/ou des temps de mises en situation autour de cas pratiques pour favoriser le transfert des apprentissages en situation de travail. L'effectif pédagogique est limité dans la mesure du possible à une quinzaine de participants. La direction pédagogique est présente à chaque module pour s'assurer de son bon déroulement. Le support de l'intervention est diffusé en format électronique à l'issue de la formation.
DEROULEMENT DU MODULE*	MATIN - Programmer les mobilités : de la stratégie à la tactique - Les enjeux de la mobilité urbaine et les nouvelles stratégies territoriales APRES-MIDI - Etude de cas - Bilan de la journée
<i>*Sous réserve de réorganisation de la journée par le ou les formateurs</i>	
MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION	- Questionnaire de pré-formation en ligne en amont de la formation - Questionnaire de satisfaction et d'auto-évaluation des acquis à la fin de la session - Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation
TARIF ET ACCES	650,00 € (tarif carte). Module également accessible dans le cadre du cursus complet. Possibilité de prise en charge par votre OPCA. DUREE DU MODULE 7 heures
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS	Suivi pédagogique et inscriptions : mail : apu@inddigo.com téléphone : 06 22 93 67 03 N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes en situation de handicap.